

Département fédéral de l'intérieur Inselgasse 1 3003 Berne

uv@bag.admin.ch dm@bag.admin.ch

Paudex, le 04.02.2022 PAS/ty

Modification de l'article 117 alinéa 1 de l'ordonnance sur l'assurance-accidents (OLAA)

Madame, Monsieur,

Nous vous pris connaissance avec intérêt de l'objet cité sous rubrique, qui a retenu toute notre attention, et nous permettons de vous faire part de notre avis à ce sujet.

1. Modification des majorations pour paiement échelonnés

Nous approuvons la modification des majorations pour paiements échelonnés des primes. Dès lors que ces majorations sont aujourd'hui calculées sur la base d'un intérêt annuel de 5%, leur niveau n'est en effet manifestement plus justifié.

Nous pouvons également admettre que le pourcentage des majorations soit uniquement diminué, plutôt que ces dernières purement et simplement supprimées, malgré les taux nuls voire négatifs actuellement pratiqués. En effet, comme relevé dans le rapport explicatif, «la majoration pour paiement échelonné inclut, outre l'indemnité pour la perte du rendement de la fortune en raison du règlement différé du paiement, une indemnité pour le risque de défaillance plus élevé ainsi que pour la charge de travail administrative supplémentaire (impression des factures, rappels, frais de port)». La nouvelle référence pour le calcul, soit un taux d'intérêt de 1%, n'apparaît ainsi pas scandaleuse.

2. Suppression des paiement échelonnés en cas de retard

Sur le principe, nous acceptons aussi que les assureurs ne soient plus tenus de proposer un paiement échelonné des primes en cas de retard de plus d'une échéance. Nous estimons cependant que cette possibilité devrait être limitée dans le temps et le projet complété en conséquence.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette prise de position, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

Route du Lac 2 1094 Paudex Case postale 1215 1001 Lausanne

T +41 58 796 33 00 F +41 58 796 33 11 info@centrepatronal.ch

Kapellenstrasse 14

Postfach 3001 Bern T +41 58 796 99 09 F +41 58 796 99 03 cpbern@centrepatronal.ch Centre Patronal

Sophie Paschoud